

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2019
Délibération n° 2019 - 30**

30 - Nantes – Aménagement de 7 niveaux de l'immeuble Polaris – Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle – Lancement d'une procédure adaptée

Date de la convocation : le 1^{er} février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Mme Johanna ROLLAND - Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Marc DENIS

Présents : 75

M. AFFILE Bertrand, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRELAUD Carole, Mme GRESSUS Michèle, Mme GUERRA Anne-Sophie, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUCHET Erwan, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, M. LE BRUN Pierre-Yves, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTIN Nicolas, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, Mme SALOMON Maguy, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, Mme SOTTER Jeanne, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 18

M. ALLARD Gérard (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme BASSAL Aïcha (pouvoir à M. REBOUH Ali), M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à M. MOREAU Jean-Jacques), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. TRICHET Franckie), M. BOLO Pascal (pouvoir à M. LUCAS Michel), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à Mme CHOQUET Catherine), M. COUTURIER Christian (pouvoir à Mme GRESSUS Michèle), Mme HAKEM Abbassia (pouvoir à Mme LEFRANC Elisabeth), M. HUARD Jean-Paul (pouvoir à M. LE BRUN Pierre-Yves), Mme IMPERIALE Sandra (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. QUERO Thomas), M. LEMASSON Jean-Claude (pouvoir à M. GILLAIZEAU Jacques), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme SALOMON Maguy), Mme NGENDAHAYO Liliane (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme KRYSMANN Blandine), M. SALECROIX Robin (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. SOBCZAK André (pouvoir à Mme LE BERRE Dominique)

Absents : 4

M. ALIX Jean-Guy, Mme DUPORT Sandrine, Mme HOUEL Stéphanie, Mme PIAU Catherine

Délibération

Conseil métropolitain du 8 Février 2019

30 - Nantes – Aménagement de 7 niveaux de l'immeuble Polaris – Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle – Lancement d'une procédure adaptée

Exposé

L'immeuble de la Tour Bretagne accueille différents services de Nantes Métropole. Cependant, la dépose de matériaux amiantés présents dans les réseaux de ventilation implique le déménagement de tous les services, au plus tard décembre en 2019.

Aussi, le bâtiment Polaris, situé 7 Bd Vincent Gâche composé de 8 niveaux, est retenu pour les héberger. Le projet consiste à aménager les 7 premiers niveaux répartis sur 5300 m², le dernier niveau abritant le Centre Post Traumatique créée par la Ville de Nantes. Les services qui déménagent sont les services du Département des Ressources Numériques, la Direction de la Santé Publique, ainsi que les Organisations Syndicales.

Le projet porte sur les aménagements des espaces tertiaires, l'agencement des parcs à vélos dans le parking du niveau R0 ainsi que sur l'accès contrôlé du bâtiment.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 3 626 829,73 € HT, soit 4 352 195,68 € TTC. Le montant des travaux est estimé à 3 092 900 € HT soit 3 711 480 € TTC pour l'ensemble des lots.

Le maître d'œuvre de l'opération, cabinet DOMUS Architecture ayant remis son projet, il convient de lancer la consultation pour la réalisation des travaux.

La consultation comprend 11 lots distincts.

Conformément à l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il vous est demandé d'autoriser le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux.

Les crédits correspondants sont prévus au budget sur l'AP libellée Direction de l'Immobilier, opération n° 2018-3163, libellée Travaux d'aménagement 7 niveaux immeuble Polaris.

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

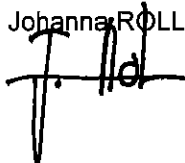
- 1 - approuve le programme de l'opération relatif aux travaux d'aménagement 7 niveaux de l'immeuble Polaris
- 2 - fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 3 626 829,73 € HT soit 4 352 195,68 € TTC.

3 - autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux,

4 - autorise Madame la Présidente à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur, notamment signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 08 février 2019

Johanna ROLLAND



La Présidente de Nantes Métropole

Affichée le 15 février 2019

Transmise en préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20190208-2019_30DC-DE
Date de télétransmission : 18/02/2019
Date de réception préfecture : 18/02/2019